



**Prise de position stratégique 2014 – 2018
de la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest
(CGNO)
sur la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur**



Sommaire

La coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur: un plus pour la Suisse du Nord-Ouest.....	3
Renforcement et poursuite de la coopération transfrontalière.....	3
Le Rhin supérieur: un cadre de vie et de travail attrayant aux multiples facettes	3
Appel aux acteurs politiques de la Suisse du Nord-Ouest.....	3
La REGIO BASILIENSIS (et son service de coordination intercantonal– IKRB) en tant que partenaire de la mise en œuvre.....	3
Principes, objectifs et mesures	5
A Un pôle de formation, de résidence et d'activité économique attrayant	5
1. Encouragement de l'entrepreneuriat, de la capacité d'innovation et de la diversification du tissu économique.....	5
2. Perméabilité et intégration du marché du travail.....	5
3. Lieu de résidence attrayant	5
B Facteurs de réussite liés au transport, à la gestion du territoire, à l'environnement et à l'énergie.....	6
1. Développement équilibré des espaces bâtis et naturels, développement écologique des transports.....	6
2. Coordination de la politique environnementale et de lutte contre le réchauffement climatique, garantie durable d'un approvisionnement énergétique équilibré	6
3. Amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et du sol	6
C Opportunités culturelles, linguistiques, identitaires et d'échanges, défis liés au changement social et démographique	7
1. Promotion d'une vie culturelle variée ainsi que des contacts transfrontaliers entre institutions culturelles, encouragement du plurilinguisme	7
2. Encouragement de l'information à la population et des rencontres transfrontalières	7
3. Gestion commune des conséquences du changement social et démographique.....	7
D Partenariats forts, gouvernance, programmes de soutien efficaces.....	8
1. Entretien et intensification des relations avec la région voisine du Rhin supérieur dans l'optique d'une gouvernance commune.....	8
2. Collaboration active sur le plan européen et exploitation des programmes de soutien suisses et européens au profit de la coopération transfrontalière.....	8

La coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur: un plus pour la Suisse du Nord-Ouest

Renforcement et poursuite de la coopération transfrontalière

Avec la présente prise de position stratégique, les gouvernements des cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, du Jura et de Soleure (ci-après désignés par «les cantons»), réunis au sein de la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO), affirment leur volonté de poursuivre et d'intensifier la fructueuse coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur, notamment dans le cadre de la Conférence du Rhin supérieur. Le présent document se base sur l'actuelle prise de position de la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest sur la coopération transfrontalière pour la période 2009-2014. Cette prise de position a fait l'objet d'un réexamen début 2013, lequel a abouti à une révision et une actualisation des objectifs sur la base des divers projets réalisés et des résultats obtenus dans le cadre de la coopération.

Le Rhin supérieur: un cadre de vie et de travail attrayant aux multiples facettes

Les cantons entendent s'investir activement afin que la région trinationale du Rhin supérieur offre une qualité de vie élevée et jouisse d'une prospérité durable. A cet égard, les thèmes phares de la stratégie sont aussi bien l'économie, la formation, l'habitat, la gestion territoriale, les transports, l'énergie, l'environnement, les échanges, l'identité, le changement démographique, la culture et la langue que la gouvernance¹.

La présente prise de position stratégique constitue un document de référence destiné aux gouvernements cantonaux ainsi qu'à leurs administrations respectives et a pour objectif de contribuer à cibler et définir les champs d'action pour les prochaines années, à aiguïser l'intérêt des cantons pour la coopération dans le Rhin supérieur, à renforcer leurs capacités d'action ainsi qu'à réaliser des projets profitables à la Suisse du Nord-Ouest et à la région du Rhin supérieur. Elle vise également à fournir des pistes pour consolider les structures et améliorer la communication et la transparence vis-à-vis de l'extérieur.

Appel aux acteurs politiques de la Suisse du Nord-Ouest

Les cantons s'accordent dans le cadre de la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest quant à la mise en œuvre de la prise de position stratégique. Ils invitent les responsables communaux, régionaux et nationaux à soutenir cette mise en œuvre et à en tenir compte dans les processus de planification et de décision.

La REGIO BASILIENSIS (et son service de coordination intercantonal– IKRB) en tant que partenaire de la mise en œuvre

S'agissant de la mise en œuvre des objectifs et des mesures, les cantons s'appuient sur le service de coordination intercantonal auprès de la REGIO BASILIENSIS (IKRB) et le mandat de prestations correspondant. L'IKRB informe régulièrement la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest des progrès réalisés. La stratégie est ensuite complétée par le biais d'une liste de projets et de mesures actualisée dans le cadre du programme de travail de la CGNO. Enfin, les projets et mesures de la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur et en Suisse du Nord-Ouest sont harmonisés en conséquence. Les résultats de la mise en œuvre font l'objet d'une évaluation à la fin de la période de cinq ans.

¹ Le terme de «gouvernance» englobe le développement et la réglementation des processus décisionnels et des formes de coopération ainsi que la définition de structures organisationnelles et exécutives correspondantes.

Mentions légales:

- Éditeur: Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest, secrétariat, Landeskantlei BL, nwrk@bl.ch, www.cgno.ch

- La présente prise de position a été rédigée sous l'égide du Service de coordination intercantonal auprès de la REGIO BASILIENSIS (IKRB), Manuel Friesecke, secrétaire général, info@regbas.ch; www.regbas.ch

Principes, objectifs et mesures

A Un pôle de formation, de résidence et d'activité économique attrayant

Principe

Les cantons œuvrent activement au développement de l'attrait et de la compétitivité de la région du Rhin supérieur en tant que lieu de résidence, de travail et d'activité économique bénéficiant d'un rayonnement international et d'une bonne accessibilité interne comme externe.

Thèmes: renforcement du territoire et de sa compétitivité – bonne accessibilité interne et externe – lieu de résidence attrayant – renforcement de l'axe formation, recherche et innovation – union des forces en présence

Objectifs et mesures

1. Encouragement de l'entrepreneuriat, de la capacité d'innovation et de la diversification du tissu économique

- A.1.1 Soutien aux PME grâce à l'élaboration de solutions liées aux activités transfrontalières des entreprises
- A.1.2 Intensification des liens entre sciences et économie (transfert de connaissances et de technologies, «bons de recherche», congrès, réseaux) et de la collaboration dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation
- A.1.3 Encouragement transfrontalier de l'entrepreneuriat et de l'innovation économique grâce au soutien de clusters et de réseaux
- A.1.4 Optimisation de l'infrastructure afin d'améliorer les conditions économiques

2. Perméabilité et intégration du marché du travail

- A.2.1 Intensification des interdépendances transfrontalières sur le marché du travail régional, en particulier dans le cadre du réseau EURES-T Rhin supérieur, tout en veillant au respect des conditions de travail et de salaire locales et sectorielles, ce afin d'éviter toute forme de sous-enchère salariale et de travail clandestin
- A.2.2 Mise au point de solutions viables relatives aux conditions-cadres liées au droit du travail et à la fiscalité à l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse-Freiburg
- A.2.3 Développement d'offres transfrontalières de formation professionnelle et de perfectionnement dans le cadre des instances existantes

3. Lieu de résidence attrayant

- A.3.1 Promotion d'un lieu de résidence vivant, attrayant et recherché, notamment au travers de la préservation et de l'expansion d'espaces verts à proximité des habitations
- A.3.2 Positionnement de l'espace métropolitain bâlois en tant que pôle méridional de la région du Rhin supérieur dans le contexte concurrentiel européen et international, et renforcement commun de la région de la Suisse du Nord-Ouest
- A.3.3 Amélioration de l'accessibilité intérieure et extérieure grâce à l'extension des transports publics à longue distance et des liaisons ferroviaires à grande vitesse ainsi qu'à l'extension du système des transports en commun dans l'espace métropolitain bâlois

B Facteurs de réussite liés au transport, à la gestion du territoire, à l'environnement et à l'énergie

Principe

Les cantons s'engagent en faveur d'un développement polycentrique harmonieux de la région du Rhin supérieur, coordonnent l'évolution des transports, de l'habitat et des espaces naturels et conçoivent leur politique environnementale et énergétique avec pour objectif un espace de vie et d'activité économique transfrontalier durablement attractif.

Thèmes: développement attractif et écologique des transports et de la mobilité – utilisation économe du territoire – protection des eaux, de l'air, du paysage et de la biodiversité – gestion efficace de l'énergie – promotion des énergies renouvelables

Objectifs et mesures

1. Développement équilibré des espaces bâtis et naturels, développement écologique des transports

- B.1.1 Développement commun et intégré du territoire et des transports sur la base de la stratégie 2013 du projet d'agglomération de Bâle afin d'améliorer l'accessibilité intérieure et extérieure tout en tenant compte des offres horaires et tarifaires transfrontalières
- B.1.2 Coordination, actualisation et mise à disposition mutuelle des bases statistiques existantes à des fins de planification dans le domaine de l'habitat et des transports
- B.1.3 Planification et coordination concertée dans les espaces fonctionnels aux fins de densification des surfaces d'habitation actuelles et de protection des espaces naturels

2. Coordination de la politique environnementale et de lutte contre le réchauffement climatique, garantie durable d'un approvisionnement énergétique équilibré

- B.2.1 Examen de modèles de projets communs exemplaires sur la base de la stratégie sur le climat et l'énergie du Rhin supérieur
- B.2.2 Exploitation coordonnée et responsable des ressources naturelles
- B.2.3 Promotion des énergies renouvelables et dialogue autour de l'efficacité énergétique dans le cadre du réseau TRION

3. Amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et du sol

- B.3.1 Poursuite du développement d'«AtmoRhenA», réseau et plateforme d'information sur la qualité de l'air dans le Rhin supérieur, et élargissement grâce à l'intégration de stations de mesures supplémentaires
- B.3.2 Assainissement de la nappe phréatique touchée par des pollutions au nitrate grâce à des prescriptions dans le domaine agricole et protection des eaux souterraines
- B.3.3 Protection coordonnée contre les crues menée en parallèle à des mesures de revitalisation

C Opportunités culturelles, linguistiques, identitaires et d'échanges, défis liés au changement social et démographique

Principe

Les cantons encouragent le développement du paysage culturel et linguistique varié du Rhin supérieur, contribuant ainsi activement à forger une identité commune et à promouvoir le rayonnement international de la région. Ils soutiennent ensemble des solutions permettant de négocier en douceur le changement social et démographique.

Thèmes: multiculturalisme – rencontre de la population – plurilinguisme – entretien et renforcement de l'identité dans le Rhin supérieur – accroissement de la solidarité – changement démographique

Objectifs et mesures

1. Promotion d'une vie culturelle variée ainsi que de réseaux transfrontaliers entre institutions culturelles, encouragement du plurilinguisme

- C.1.1 Intensification des échanges et des contacts au niveau des activités culturelles dans le Rhin supérieur en développant le potentiel de rayonnement transfrontalier et international de la région en tant que destination touristique et culturelle, en concertation avec les programmes et instances existants
- C.1.2 Promotion du plurilinguisme et des compétences interculturelles, notamment en favorisant les échanges entre écoliers ainsi qu'entre enseignants et en créant des plateformes de rencontre dans le domaine scolaire

2. Encouragement de l'information à la population et des rencontres transfrontalières

- C.2.1 Soutien aux projets transfrontaliers de rencontre, culturels, sportifs et destinés aux jeunes, grâce à la promotion du bénévolat notamment
- C.2.2 Offres transfrontalières d'information et de conseil aux citoyennes et citoyens

3. Gestion commune des conséquences du changement social et démographique

- C.3.1 Dialogue transfrontalier dans les domaines de la famille, de la migration, de la démographie, de la santé et du social, examen de mesures à adopter en partenariat
- C.3.2 Ouverture transfrontalière des services de santé et étude de la création d'un cluster du Rhin supérieur dans le domaine de la santé

D Partenariats forts, gouvernance, programmes de soutien efficaces

Principe

Les cantons entretiennent et intensifient les relations avec leurs voisins du Rhin supérieur et s'investissent pour mettre en place un pilotage efficient et une communication cohérente. Désireux d'être à l'écoute des citoyennes et citoyens, ils participent ponctuellement à des réseaux et programmes de soutien européens en vertu du principe de subsidiarité.

Thèmes: pilotage efficient – union des forces en présence – répartition du travail entre institutions et instances – coordination de la communication liée à la coopération à l'interne comme à l'externe – collaboration avec des organisations régionales européennes – participation à des programmes de soutien (en particulier INTERREG et nouvelle politique régionale) – coordination intercantonale

Objectifs et mesures

1. Entretien et intensification des relations avec les régions voisines du Rhin supérieur dans l'optique d'une gouvernance commune

- D.1.1 Poursuite de la coopération avec le Rhin supérieur moyennant une représentation active de la Suisse du Nord-Ouest sur les plans politique et technique. Examen et éventuellement concrétisation de l'idée d'une maison de la région, sous l'égide de la CGNO
- D.1.2 Coordination aux échelons intercantonal et national et garantie du soutien des offices fédéraux concernés
- D.1.3 Partenariats entre les instances politiques (Conférence du Rhin supérieur, Conseil Rhénan, Réseau des Villes du Rhin supérieur, eurodistricts), économiques, scientifiques et la société civile soutenus par des campagnes de relations publiques coordonnées. Contacts et dialogue avec des partenaires limitrophes du Rhin supérieur

2. Collaboration active sur le plan européen et exploitation des programmes de soutien suisses et européens au profit de la coopération transfrontalière

- D.2.1 Examen coordonné et éventuellement développement et exploitation de programmes de la nouvelle politique régionale (NPR) de la Confédération et de la coopération territoriale européenne de l'Union européenne. Conseil et accompagnement de partenaires suisses dans le cadre de programmes INTERREG et NPR, avec un accent particulier sur le programme INTERREG V A Rhin supérieur
- D.2.2 Dialogue et contacts avec des réseaux régionaux européens dans l'optique d'une Europe composée de régions fortes et, selon les cas, mise en place de partenariats stratégiques ou thématiques